

LIVRET D'ACCUEIL SANITAIRE DE L'ÉCOLE MATERNELLE LES JACARANDAS



Livret d'accueil sanitaire EMPU LES JACRANDAS – 2 rue de la Cure – 97400 Saint-Denis. Ce document regroupe toutes les informations utiles et indispensables, extraites des documents académiques et nationaux.

Août 2020

Chers élèves, chers parents, chers personnels communaux, chers enseignants,

Je vous souhaite la bienvenue en l'occasion de cette rentrée.

Elle prendra une forme nouvelle mais indispensable au respect des gestes sanitaires en vigueur que nous devons observer, pendant cette crise sans précédent.

C'est pourquoi ce livret vous est remis.

Il est l'outil qui vous permettra, je l'espère, de comprendre la nouvelle organisation qui sera mise en place jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Il s'agira avant tout de respecter un contexte sanitaire fait pour protéger les élèves ainsi que les professionnels qui en auront la charge pendant la journée.

Par la suite dans le cadre des gestes barrières dont nous avons maintenant une certaine habitude, l'académie, la circonscription et la mairie nous accompagnent quant à l'application du protocole sanitaire.

L'objectif de cette rentrée est de revenir à des habitudes scolaires sereines et productives.

C'est avec la plus grande bienveillance mais également la plus grande vigilance que tous les professionnels présents au sein de notre école continueront à veiller au bien-être et aux apprentissages des élèves.

C'est parce que l'école maternelle est le berceau de la scolarité d'une personne, le socle indispensable d'un parcours d'élève riche d'apprentissages et de découverte de sa citoyenneté, que je suis heureux de vous retrouver pour cette toute nouvelle année scolaire.

Je vous prie de croire, mesdames et messieurs en mes salutations les plus respectueuses.

Le directeur de l'école.


RECETTES
2 RUE DE LA CURE - 97400 SAINT-DENIS
TEL : 02 62 51 48 47 FAX : 02 62 51 48 49
E-MAIL : rcd@ac-reaunion.fr

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les cinq principes généraux qui vont cadrer nos actions sont :

- ❖ Le maintien au possible de la distanciation physique
- ❖ L'application des gestes barrière
- ❖ La limitation du brassage des élèves
- ❖ L'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et matériels
- ❖ L'information la communication et la formation

Ces principes permettant d'agir dans les thématiques suivantes dans notre école :

- ❖ Accueil des élèves
- ❖ Aménagement des salles de classe - Nettoyage/désinfection des locaux-Dimensionnement et équipement des sanitaires
- ❖ Gestion de la circulation des élèves - Récréation - Gestion de la demi-pension



Accueil des élèves

L'accueil et la sortie échelonnés des élèves se feront le matin et l'après-midi en suivant cette procédure. *L'entrée d'école se déroulera dans les conditions suivantes en respectant les horaires déterminés comme suit :*

Le port du masque pour les adultes entrant dans l'école est obligatoire. Les parents doivent s'être désinfectés les mains ainsi que celles de leur enfant avant l'entrée dans l'école. Un ou plusieurs accueillants viendront filtrer les entrées et les sorties des flux des usagers. Ils seront équipés par les services compétents et en charge de masques.

Les escaliers de service seront utilisés pour gérer les flux de déplacement aux étages pour éviter que deux groupes d'élèves ne se croisent et/ou limiter le brassage.

L'accueil du matin se fera différemment.

Cependant rien ne change pour les parents de MSA, TPS, PS, PSMS, au rez-de-chaussée à partir de 7H50.

Les usagers des classes MSGS, MSB et MSC devront utiliser l'escalier secondaire pour monter à l'étage. (Escalier situé après le préau) à partir de 7H50.

Les usagers des classes de Grandes Sections devront utiliser l'escalier de la coursive arrière, par le portail automatique, pour monter à l'étage à partir de 7H50.

L'escalier centrale le matin ne servira qu'à la descente des usagers des classes situées à l'étage.

L'après-midi la sortie connaît également des changements.

Les Classes du rez-de-chaussée réaliseront leur sortie à 15H45.

Les usagers des classes de Grandes Sections devront utiliser l'escalier de la coursive arrière, par le portail automatique, pour monter à l'étage à partir de 15H45.

Les usagers des classes MSGS, MSB et MSC devront utiliser l'escalier secondaire pour monter à l'étage. (Escalier situé après le préau) à partir de 15H45.

Un ou plusieurs accueillants viendront filtrer les sorties et le flux des personnes. Ils seront munis par les services compétents et en charge de masques et de gels hydroalcooliques. Des mesures seront prises à l'encontre des usagers qui viendraient par leur mauvais comportement répété à mettre en danger les bonnes mesures sanitaires devant garantir la sécurité des élèves. La municipalité ainsi que les services de police seront informés sans délais.

Aménagement des salles de classe – Nettoyage/désinfection des locaux - Dimensionnement et équipement des sanitaires

Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus. Il revient à chaque école, avec l'appui indispensable de la commune, de l'organiser.

Les agents communaux auront pour tâche de distinguer le nettoyage simple du nettoyage approfondi comprenant une désinfection des locaux et du matériel permettant de supprimer les virus, notamment au niveau des zones de contact manuel.

Facteurs décisionnels

Avant la réouverture, et comme détaillé dans le présent guide, il revient aux collectivités territoriales et aux directeurs d'organiser la reprise dans le respect de la doctrine sanitaire et de vérifier son applicabilité avant l'accueil des élèves.

Actions complémentaires :

Le personnel de l'école veillera à :

- Equiper les poubelles de sacs à ordures ménagères, les vider et les laver tous les jours.
- Eliminer les équipements de nettoyage à usage unique dans un sac poubelle fermé hermétiquement.
- Veiller à l'approvisionnement permanent des toilettes en savon liquide et en papier.
- Aérer régulièrement les locaux (lors de la récréation, après le déjeuner, lors d'un changement de salle de classe, après le nettoyage, ...).

Aménagement des salles de sieste :

- ❖ Adapter les salles dédiées aux temps de sieste pour assurer la distanciation physique et respecter les consignes sanitaires.

Dans la salle des maîtres, espace de réunion (réfectoire) et bureau de secrétariat et direction

Quand la distanciation (2 m) ne le permet pas, le port du masque est obligatoire.

Gestion de la circulation des élèves

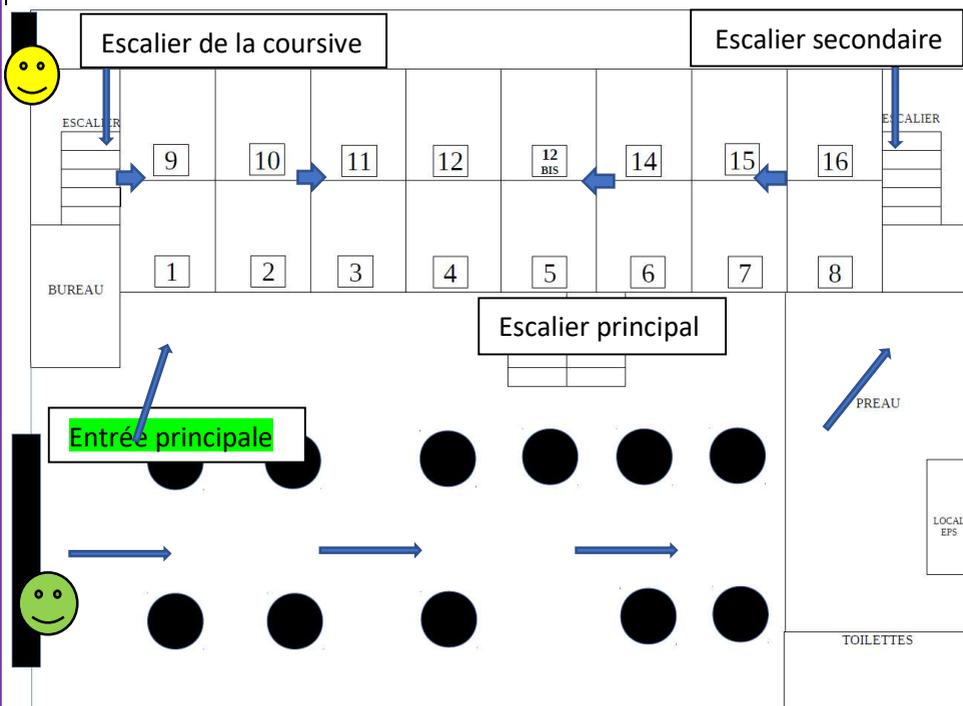
Le sens de circulation est défini dans le respect des règles d'incendie et d'évacuation :

- ❖ Limiter les attroupements en définissant des zones adaptées au respect si possible de la distanciation physique.
- ❖ Une signalétique facile à comprendre et visible sera installée (panneaux, fléchages, couleurs rouge/vert).
- ❖ Les portes pouvant l'être sont maintenues en position ouverte pour éviter les points de contact. Ce principe ne doit pas faire obstacle aux règles d'évacuation incendie (par exemple les portes coupe-feu non asservies doivent être maintenues fermées).
- ❖ Les portes des classes sont maintenues ouvertes jusqu'à l'arrivée de l'ensemble des élèves.
- ❖ L'entrée en classe pourra se faire par plusieurs accès pour réduire les concentrations de flux en fonction de la configuration des locaux.
- ❖ Faire respecter si possible le principe de distanciation physique dans les espaces de circulation notamment aux abords des salles de classe, les escaliers et des sanitaires.
- ❖ Les horaires de pause seront adaptés pour limiter le nombre d'élèves dans les couloirs et donc le croisement.



Plan de l'école pour sens de circulation :

PORTAIL secondaire



PORTAIL d'entrée des Très Petites et Petites Sections

Pour le temps du déjeuner, les classes iront chacune leur tour à un horaire fixée par l'équipe pédagogique à la cantine.

Gestion de la demi-pension

Le respect des mesures physiques de distanciation s'applique dans tous les contextes et tous les espaces : les temps de passage, la circulation, la distribution des repas. La gestion des matériels collectifs (plateaux, couverts, brocs d'eau...) est adaptée pour limiter les contacts. Il sera réalisé par les agents de la mairie en concertation avec le directeur d'école les tâches suivantes :

- ❖ L'organisation du lavage des mains avant et après chaque repas.
- ❖ En cas d'assistance aux élèves pour la prise des repas, les personnels portent un masque et se lavent les mains entre chaque contact.
- ❖ Le nettoyage des tables, des chaises après les repas
- ❖ L'anticipation de la distribution d'eau de manière à limiter les contacts.
- ❖ La distribution adaptée des repas et des couverts pour limiter les contacts.
- ❖ L'aération du local de prise des repas avant et après en ouvrant les fenêtres par exemple ou veiller au bon fonctionnement de la ventilation.
 - ❖ Le rappel oralement des gestes barrière aux élèves au début de chaque repas notamment le fait de ne pas partager de la nourriture, de l'eau, des couverts...

Récréation

La récréation sera échelonnée et adaptée pour éviter le croisement des groupes classes. Les parents seront informés des dispositions pratiques pour leur enfant.

L'équipe enseignante et le directeur veilleront aux dispositions suivantes :

- ❖ Organiser les départs et retours en classe pour éviter les regroupements.
- ❖ Proscrire les jeux de contact et de ballon et tout ce qui implique des échanges d'objets, ainsi que les structures de jeux dont les surfaces de contact ne peuvent pas être désinfectées.
- ❖ En cas de conditions climatiques inadaptées, et sans possibilité d'avoir un espace extérieur abrité permettant la distanciation physique, Les récréations se feront en classe comme temps de repos organisé par l'enseignant.

Dans ce cas, ventiler l'espace dédié préalablement et après la récréation.

Organisation pédagogique hebdomadaire.

En application du protocole sanitaire de rentrée scolaire 2020-2021, L'école reprend un enseignement en présentiel sur la semaine entière.

Seule la rentrée des TPS et PS se fera de type échelonnée afin de permettre une meilleure adaptation.

Planning des Récréations

Les récréations du matins visent à diviser le nombre d'élèves de l'école en deux parties et par ce biais à réduire le nombre d'échange entre les groupes dans la journée.

Le matin :

- **9H15 – 9H30 : récréations des classes du rez-de-chaussée.**
- **9H45 – 10h00 : récréations des classes de l'étage.**

L'après-midi :

- **14H10 – 14H25 : récréations des classes de l'étage.**
- **14H40 – 14H55 : récréations des classes du rez-de-chaussée.**

Chers parents,

Afin de vous aider à obtenir les informations scolaires de vos enfants si l'enseignant veut vous en transmettre, veuillez trouver ci-après les liens directs des blogs de notre école :

Le blog de l'école

<https://ent1d.ac-reunion.fr/blog/pub/9740708b>

La Très Petite Section

<https://ent1d.ac-reunion.fr/blog/pub/le-blog-de-la-tres-petite-section>

La Petite Section

<https://ent1d.ac-reunion.fr/blog/pub/le-blog-de-la-petite-section>

La Petite et Moyenne Section

<https://ent1d.ac-reunion.fr/blog/pub/classe-de-ps-ms#/list-blogs>

La Moyenne Section

<https://ent1d.ac-reunion.fr/blog/pub/le-blog-de-la-moyenne-section>

MSA

<https://ent1d.ac-reunion.fr/blog/pub/le-blog-de-la-msa>

MSB

<https://ent1d.ac-reunion.fr/blog/pub/le-blog-de-la-msb>

MSC

<https://ent1d.ac-reunion.fr/blog/pub/le-blog-de-la-msc>

MSGG

<https://ent1d.ac-reunion.fr/blog/pub/le-blog-de-la-msgg>

La Grande Section

<https://ent1d.ac-reunion.fr/blog/pub/le-blog-de-la-grande-section>


ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LES JACRANDAS
2 RUE DE LA CURE - 97400 SAINT-DENIS
TÉL : 0262 95 03 58 / Fax : 0262 97 40 83
Courriel : ce.9740708b@ac-reunion.fr